

Déconfinement à Coutances. Le point sur la réouverture des écoles



Les écoles publiques coutançaises ne rouvriront que jeudi 14 mai (ici l'école Jules-Verne, le 27 mars), comme dans toutes les communes de Coutances mer et bocage. Archives Ouest-France

Les écoles publiques de Coutances Mer et bocage ne rouvriront que jeudi 14 mai. Les communes du Centre Manche, elles, décideront au cas par cas. Les écoles de l'enseignement catholique reprendront dès le 12 mai.

Coutances Mer et bocage

C'est le changement notable de ces derniers jours. La communauté de communes Coutances Mer et bocage (CMB), qui a autorité sur la gestion des écoles de son territoire, a décidé de reporter la réouverture pour les élèves du mardi 12 au jeudi 14 mai. « **C'est un accord tacite entre l'intercommunalité et l'Éducation nationale** », indique Philippe Vaugeois, vice-président de CMB en charge des affaires scolaires et périscolaires, qui parle d'une reprise trop « **prématurée** » si elle avait eu lieu le 12 mai.

La réouverture, qui concerne, pour l'instant, seulement les écoles maternelles et élémentaires, sera progressive et basée sur le volontariat, suivant la souplesse des consignes données par le gouvernement ces derniers jours.

À Coutances, par exemple, la plupart des écoles sont d'une taille suffisante pour assurer la distanciation et assurer la sécurité des élèves, estime le maire, Yves Lamy. Seule l'école du Pont-de-Soules pourrait poser quelques problèmes. Dans l'ensemble des établissements, « **il y a unanimité sur la volonté de rouvrir les classes**, explique-t-il. **Pour la cantine, rien n'a été tranché. Est-ce qu'il faut manger ou pas dans la classe ? Il faut que les enseignants soient partants, bien sûr. Mais il n'y a pas d'opposition systématique.** »

Le maire, qui rappelle que de nouveaux changements ne sont pas à exclure dans le courant de la semaine, s'attend à une rentrée « **compliquée** ».

Centre-Manche

La réouverture des écoles de l'autre communauté de communes du secteur se fera au cas par cas, dans chaque commune. Ainsi, certains établissements devraient rouvrir le 12, d'autres dans les jours qui suivent.

Comme un peu partout, l'école se fera par alternance entre groupes d'élèves, pour disposer de plus d'espace sur chaque journée de classe. Les activités périscolaires seront également aménagées : à Créances, par exemple, elles seront toutes regroupées le mercredi matin. La cantine sera ouverte le midi, comme l'accueil de loisirs, géré par la maison du pays de Lessay, le mercredi après-midi.

Enseignement catholique

Les écoles du privé gérées par le diocèse de Coutances fonctionneront selon un même schéma dans toute la Manche : la reprise aura lieu mardi 12 mai, même si quelques exceptions, pas encore tranchées, pourraient avoir lieu dans le département. Le directeur diocésain, Laurent Lechapelays, compte notamment sur la présence physique des enseignants : environ 90 % d'entre eux devraient donner classe au sein des établissements.

Denis BLIN.